

Monsieur le Président, nous en sommes à une période de l'histoire de l'Europe où bien des choses sont possibles. Les postulats sont remis en question; les politiques qui ont eu cours pendant des décennies sont réévaluées; les perspectives globales des dirigeants et des citoyens sont modifiées.

La CSCE continue d'être dans une position privilégiée pour jouer un rôle clé. Son mandat très vaste, sa capacité de réagir à un monde en mutation, son absence de structure institutionnelle lui ont permis de se développer et de s'épanouir, et de continuer à satisfaire les besoins des États participants.

Notre objectif premier, en ce qui concerne la dimension humaine, est de tenir la promesse faite à Vienne. Le progrès ne sera pas automatique. Certains d'entre nous devront faire des choix difficiles. Certains d'entre nous sont aux prises avec des problèmes graves et persistants, et ont des lois, des pratiques et des procédures qui doivent être révisées. À mesure de l'évolution de ce processus, notre dialogue devra s'intensifier et non se relâcher. Il faut attaquer les questions de front, discuter franchement des problèmes.

Nous devons tous unir nos efforts pour encourager le changement et optimiser les avantages de la coopération; mais nous ne devons jamais pactiser avec les normes que nous nous sommes fixées.

Ce à quoi nous devons parvenir ici - et ce à quoi les nombreux observateurs s'attendent de nous - c'est un engagement renouvelé à faire avancer le dossier de la dimension humaine, à redoubler d'efforts pour concrétiser les engagements que nous avons pris à Vienne, à montrer clairement que les progrès enregistrés dans la dimension humaine iront de pair avec les changements qui s'opéreront dans d'autres secteurs de la CSCE et viendront étayer la recherche de la confiance et de la stabilité.

Nous avons dit à maintes reprises que nous ne cherchons pas à imposer une idéologie ou notre régime politique à quiconque. Ce que nous visons, c'est une Europe sûre et stable où les citoyens jouissent de la liberté d'expression, de déplacement et de culte; où les cultures et les traditions des minorités sont préservées, protégées et librement pratiquées; où la règle de droit freine l'exercice arbitraire de l'autorité de l'État; et où la confiance grandit avec le dialogue et la circulation plus libre des personnes, de l'information et des idées. C'était là le rêve que caressaient les auteurs de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen; c'est là l'objectif à la portée de l'Europe tout entière aujourd'hui.